



Master

Master 1 / Master 2

Mention

Urbanisme et aménagement

Parcours

Environnement et ville durable



MASTER 2 - Parcours Aménagement culturel et stratégies territoriales en Europe

MASTER 2 - Parcours Environnement et ville durable

MASTER 2 - Parcours Conception et maîtrise d'ouvrage urbaine alternative

MASTER 2 - Parcours Habitat / Habiter

MASTER 2 - Parcours Construction, aménagement durable et design

MASTER 2 - Parcours Programmation, projet urbain et mobilité durable

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le parcours **Environnement et ville durable - ENVIE** est porté par l'Institut d'aménagement, d'urbanisme et de géographie de Lille (IAUGL). Il forme des professionnel·les aux enjeux du développement durable et équilibré des territoires et d'une utilisation économe des ressources territoriales.

Il vise à aborder les défis de la ville durable : nuisances urbaines, transitions énergétique et écologique, gestion des pollutions locales et du foncier vacant (fiches industrielles et urbaines).

L'accent est mis sur la recherche d'une gestion intégrée de l'environnement, la concertation et la négociation entre les acteurs.

COMPÉTENCES VISÉES

SAVOIRS THÉORIQUES

- Connaissances dans le domaine de l'aménagement de la gestion des villes, des territoires et du développement durable.
- Connaissances et méthodes d'analyses dans les domaines liés à l'urbanisme.
- Connaissances des enjeux environnementaux et en définir les enjeux environnementaux (jeux d'acteurs, stratégies de développement, enjeux fonciers et les outils de mise en œuvre).

SAVOIR-FAIRE

- Problématiser une situation urbaine ou territoriale dans une perspective d'action collective à différentes échelles temporelles et spatiales.
- Maîtriser la chaîne des acteurs publics et privés.
- Penser et concevoir des projets de territoires, prenant en compte les besoins actuels et futurs des territoires et de ses habitants.
Développer une approche critique sur les politiques environnementales.
- Savoir construire une commande publique et une programmation d'action prenant en compte les réalités territoriales, politiques, juridiques, techniques et financières. Monter un dossier de demande de subvention.
- Connaître les outils de la connaissance du foncier et prendre en compte le risque contentieux lors du montage de projet.
- Préparer aux métiers de la maîtrise d'ouvrage et de l'Assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO).

SAVOIR ÊTRE

- S'adapter et prendre des initiatives.
- S'adapter à différents contextes socio-professionnels et interculturels, nationaux et internationaux.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie. Savoir se mettre au service d'un projet collaboratif.
- Conduire un projet mobilisant des compétences pluridisciplinaires (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion).

LES ATOUTS DE LA FORMATION

Les méthodes pédagogiques visent à responsabiliser et autonomiser les étudiant·es. Le parcours s'organise en alternant enseignements théorique et pratique en salle et travaux collectifs. Les enseignements en salle (cours et TD) sont animés par des enseignant·es-chercheur·euses et des aménageurs-urbanistes, les travaux collectifs sont présentés sous forme de workshop d'initiation au projet, de maquette, d'atelier d'écologie urbaine (partagé par le Master EEP et l'ENSAPL). Ils permettent en plus des autres compétences d'approfondir les outils géomatiques et de cartographies participatives.

Le rapprochement opéré avec les autres spécialités de la mention Urbanisme-Aménagement et les formations de paysage (ENSAPL) et d'écologie de l'Université de Lille permet d'aborder la ville dans sa dimension systémique. Le parcours est pluridisciplinaire dans son recrutement et ses enseignements. De multiples partenariats, avec la direction de la prospective du Conseil régional, la Métropole européenne de Lille, la ville de Lille, l'institut régional de la ville et des bureaux d'études, permettent de mobiliser des compétences diversifiées.

ORGANISATION DE LA FORMATION

- Les enseignements du master sont organisés autour de 3 blocs de connaissances et de compétences (BCC). Chaque BCC représente un ensemble homogène et cohérent d'enseignements visant des connaissances et des compétences complémentaires qui répondent à un objectif précis de formation.
- La langue d'enseignement est le français, mais certains cours du M2 sont dispensés en anglais et/ou basés sur l'analyse de documents en langue anglaise. L'anglais est également pratiqué à l'oral (présentations orales en anglais, voyages d'études au Royaume Uni, aux Pays Bas ou en Belgique flamande).
- Les enseignements mutualisés entre plusieurs parcours sont indiqués par la mention tronc commun (TC).

MASTER 1

BCC 1 – BCC Disciplinaires (TC)

- Savoirs disciplinaires de l'urbain, outils de la planification, concevoir la ville contemporaine
- Atelier collectif d'aménagement territorial & urbain ou pratique de la recherche en urbanisme

BCC 2 – BCC Transversales (TC)

- Outils d'aide à la décision et de diagnostic (SIG ou Autocad/BIM), outils graphiques de l'aménagement et de l'urbanisme & collecte et traitement de l'information territoriale ;
- Langues (Anglais)
- Projet Étudiant (Mobile Workshop) en TC.
- Stage & mémoire - 13 semaines en entreprise, rédaction d'un mémoire professionnel ou de recherche associant les aspects théoriques et pratiques, soutenance orale

BCC 3 – BCC Thématiques (TC)

- Environnement et Développement durable
- Stratégie d'Aménagement durable

MASTER 2

BCC 1 – BCC Disciplinaires (TC) : Bien vivre la ville

- La ville consommatrice d'énergie ; Les outils de l'aménagement durable ; La planification des rejets de la ville
- Maîtrise des outils, enseignements en anglais.

BCC 2 – BCC Transversales (TC)

- Outils juridiques et projets de territoires ; Exercice maquette
- Atelier de projet (atelier collectif réalisé en partenariat avec un organisme professionnel)
- Projet étudiant

BCC 3 – BCC Thématiques : Mieux intégrer la biodiversité dans les projets

- La place de la nature dans les projets d'aménagement urbain ; Acteurs, enjeux et stratégie de biodiversité ; Réinvestir le foncier vacant
- Stage & mémoire : 20/24 semaines en entreprise,
- Rédaction d'un mémoire intégrant une réflexion théorique et méthodologique, soutenance orale devant un jury universitaire et professionnel

Programme sous réserve d'éventuelles légères modifications de cours

L'ATELIER DE PROJET

En Master 2, l'atelier de projet est réalisé entre octobre et avril. Les étudiant-es, par groupe de 5 ou 6, investissent un sujet défini avec un organisme professionnel partenaire sur un thème ou un site d'actualité. Les étudiant-es mettent en pratique les connaissances acquises lors des cours, complétées par des recherches de références ou des expériences analogues nationales ou internationales. Au terme d'un diagnostic, il s'agit d'identifier les enjeux du projet, d'en définir les concepts et d'en élaborer le ou les scénarios d'intervention, en amont des phases de prescription et de préconisation. Les groupes d'étudiant-es rédigent un rapport qu'ils soutiennent oralement devant un jury (enseignant-es & professionnel-les) et conçoivent des posters et un diaporama accompagnant leur travail. Si nécessaire, une aide en matière de SIG, CAO ou BIM leur est apportée.

Plus d'informations sur le site de la formation :

- <http://master-urbanisme-amenagement.univ-lille.fr>



LES PARTENAIRES PROFESSIONNELS

Les étudiant-es de Master 2 réalisent 20 à 22 ateliers de projet par an. Les partenaires professionnels qui nous soutiennent dans cette démarche sont nombreux. Citons par exemple :

- la Métropole européenne de Lille (MEL)
- la Communauté urbaine de Dunkerque
- la SEM Ville renouvelée, Kéolis-Ilévia
- le Département du Nord
- les mairies de Lille, Dunkerque, Libercourt
- les agences d'urbanisme de Lille, Métropole de Dunkerque et de l'Artois
- les Communautés d'agglomération de Béthune-Bruay, de Lens-Liévin
- la SEM Urbaviléo
- le PNR Scarpe-Escaut
- des bailleurs sociaux
- des associations.

INSERTION PROFESSIONNELLE & POURSUITE D'ÉTUDES

MÉTIERS

- Chargé-e de mission Déchets
- Chef de projet / Chargé-e mission transition écologique
- Chargé-e d'études prospective et planification
- Chargé-e d'études observation
- Chargé-e d'opérations
- Chargé-e de mission agriculture durable
- Chargé-e de développement local
- Chef-fe d'unité gestion foncière
- Chargé-e Agenda 21
- Chargé-e de projets renouvellement et développement urbain
- Chargé-e d'études en aménagement numérique
- Surveillant-e de travaux GEMAPI

POURSUITE D'ÉTUDES

La vocation première du master urbanisme et aménagement est l'insertion professionnelle, néanmoins il est possible de poursuivre en **doctorat**. Chaque année, quelques étudiant-es de cette mention s'inscrivent en thèse dans le laboratoire TVES-Lille (Territoires, villes, environnement et société) dans les disciplines **Aménagement de l'espace, urbanisme et géographie**.

Le Mastère spécialisé Créacity de Polytech'Lille permet aux titulaires du master urbanisme et aménagement d'allier la double compétence en TNIC (**Technologies numériques de l'information et de la communication**) et ingénierie urbaine.



UNIVERSITÉ DE LILLE

Université européenne de référence, reconnue pour l'excellence de sa recherche et de sa formation, l'Université de Lille fait de la réussite étudiante une de ses préoccupations majeures et elle place l'insertion professionnelle au cœur de son engagement. Adossée à une recherche de pointe, son offre de formation se veut en phase avec les évolutions des mondes socio-économique et socio-professionnel afin de contribuer aux grandes transitions de notre société et préparer chacune et chacun, tout au long de sa vie, aux compétences et métiers de demain.

L'Université de Lille, composée depuis 2022 de 11 facultés et 4 écoles partenaires – École Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles (ENSAIT), École Nationale Supérieure d'Architecture de Lille (ENSAPL), École Supérieure de Journalisme de Lille (ESJ Lille), Sciences Po Lille (IEP) –, est un acteur des écosystèmes du territoire par les nombreux partenariats (sportifs, culturels, sociaux, économiques...) qu'elle noue, au profit de ses étudiant-es et de ses personnels. Les 6 500 professionnels et intervenants externes qui s'impliquent dans les activités pédagogiques, le développement de chaires et de coopérations pour accompagner les transitions dans toutes leurs formes, sont autant d'exemples de la dynamique engagée. Inspirons demain !

LA FACULTÉ

Faculté pluridisciplinaire aux enseignements à la fois théoriques et pratiques, la Faculté des sciences économiques, sociales et des territoires - FaSEST - propose une offre de plus de 60 licences et de masters en économie & gestion, études culturelles, géographie & aménagement et sociologie. Ancrée dans le paysage local et international, elle facilite l'insertion professionnelle de ses diplômé-es, notamment grâce au déploiement de l'alternance. Près de 300 enseignant-es - chercheur-ses et plus de 200 professionnel-le-s apportent leur expertise dans ses formations, constituant un atout considérable pour l'employabilité de ses diplômé-es. Résolument tournée vers l'international, elle permet à plus de 300 étudiant-es d'étudier chaque année dans l'une des 200 universités partenaires dans le monde.

<https://fasest.univ-lille.fr>

Retrouvez la faculté sur les réseaux sociaux : [Instagram](#), [Facebook](#) et [LinkedIn](#)

CONTACTS ADMINISTRATIFS

- Université de Lille - Campus Cité scientifique
- Secrétariat pédagogique M1 : Sandrine Dezout
- Tél : 03 28 77 85 04 - master1-ua@univ-lille.fr
- Secrétariat pédagogique M2 : David Hannedouche
- Tél : 03 28 77 85 03 - master2-ua@univ-lille.fr

RESPONSABLES DE LA FORMATION

**Helga Scarwell - Responsable du M1
et de la mention Urbanisme et Aménagement**

- helga.scarwell@univ-lille.fr

Pauline Bosredon - Responsable M2

- pauline.bosredon@univ-lille.fr

Magali Franchomme - Responsable du parcours

- magali.franchomme@univ-lille.fr
- Tél : +33 (0)3 20 33 61 07 / 06 17 11 49 51

CONDITIONS D'ADMISSION

En master 1

L'admission en première année de master est subordonnée à l'examen du dossier des candidat-es selon les modalités suivantes :

Mentions de licence conseillées :

- Sciences sociales / Sociologie
- Droit / Économie et gestion / Économie
- DUT carrières sociales : Gestion urbaine
- Géographie et aménagement
- Histoire / Science politique
- Sciences de la vie et de la Terre

Capacité d'accueil : 26 places en master 1

Modalités de sélection : Dossier / entretien

Procédure et calendrier national de recrutement sur monmaster.gouv.fr

- Dépôt des candidatures du 26/02 au 24/03 inclus
- Examen des candidatures du 02/04 au 28/05
- Phase principale d'admission : 04/06 au 24/06
- Phase complémentaire : 25/06 au 31/07

Attendus :

- Présenter un parcours (dans sa globalité) ainsi qu'un projet professionnel en adéquation avec la formation.
- Avoir obtenu de bons résultats
- Réussir l'entretien complémentaire si le/la candidat-e est retenu-e sur dossier. L'entretien permettra au/ à la candidat-e d'exposer ses motivations pour intégrer un des parcours proposés par le master Urbanisme et aménagement.
- Avoir validé une licence ou équivalent dans un des champs précédemment cités.

Critères d'examen du dossier

- L'étude des candidatures portera principalement sur la cohérence du parcours antérieur et l'adéquation du projet de l'étudiant-e avec les objectifs de la formation et des débouchés professionnels.
- Analyse du CV détaillé, de la lettre de motivation, des résultats des années antérieures (depuis le Bac) et des résultats de l'année en cours ou relevé de notes de L3.

Déposez votre candidature sur la plateforme

<https://monmaster.gouv.fr>

En master 2

La formation s'adresse en priorité aux candidat-es ayant validé le Master 1 de la mention à l'Université de Lille.

Renseignez-vous sur les modalités d'accès dérogatoires en Master 2 en consultant le catalogue des formations de l'Université de Lille.

La candidature en Master 2 doit être réalisée sur la plateforme de l'Université de Lille : <https://ecandidat.univ-lille.fr>

L'ACCOMPAGNEMENT À L'UNIVERSITÉ DE LILLE

Bénéficier d'un aménagement

Afin d'offrir les meilleures conditions de réussite pour les étudiant-es qu'elle accueille, l'Université de Lille met en place différents dispositifs qui permettent aux étudiant-es de commencer et de poursuivre au mieux leurs études selon leur situation : aménagement d'études pour les lycéen-es concerné-es par une réponse Parcoursup « Oui si », étudiant-e en situation de handicap, sportif-ve et artiste de haut niveau, service civique, étudiant-e en exil...

www.univ-lille.fr/formation/amenagements-des-etudes/

S'informer, S'orienter

Le SUAIO - Service Universitaire Accompagnement, Information et Orientation - est ouvert à tous les publics : informations, conseils et accompagnement, orientation et réorientation, entretiens personnalisés.

- www.univ-lille.fr/formation/sinformer-orienter

Préparer son insertion professionnelle

Le BAIP - Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle propose aux étudiant-es un accompagnement à l'insertion professionnelle (stage et premier emploi), à l'entrepreneuriat et à la création d'activités.

- <https://www.univ-lille.fr/formation/preparer-son-insertion-professionnelle>
- stages-fasest@univ-lille.fr

Oser l'alternance

Pour acquérir simultanément des compétences, un diplôme et une expérience professionnelle, plus de 220 parcours sont proposés en alternance (contrat de professionnalisation ou d'apprentissage).

- <https://formationpro.univ-lille.fr/alternance>
- alternance-fasest@univ-lille.fr

Se former tout au long de la vie

Toute l'offre diplômante de l'université est accessible en formation continue. La direction de la formation continue et de l'alternance propose des accompagnements individualisés au service de votre projet (VAPP, VAE).

- <https://formationpro.univ-lille.fr/>
- formationcontinue-fasest@univ-lille.fr

Et l'international !

Le service des relations internationales accompagne les étudiant-es dans leur mobilité : programme d'échanges ou mobilité individuelle, stage, cours de français pour les étudiant-es internationaux-ales...

- <https://international.univ-lille.fr>
- international-fasest@univ-lille.fr